**5. Les procédés de formation du lexique**

**5.1. La dérivation :** elle consiste à constituer des unités lexicales nouvelles intégrant ou puisant dans un stock d’éléments non-susceptibles d’emploi indépendant dans la langue : les affixes (préfixes, infixes, suffixes) et morphèmes grammaticaux. Comme il peut aussi s’agir d’une suppression.

**5.1.1. Dérivation affixale :**

**-Dérivation préfixale :** se faitexclusivementpar l’ajout d’un préfixe.Exemple :–faire : **dé**faire, **re**faire

-**Dérivation suffixale :** se fait exclusivementpar l’ajout d’un suffixe. Exemple : charge- : charg**ement**, charg**eur**

**-Dérivation multiple :** se fait parl’adjonction d’un préfixe et d’un suffixe. Exemple : -port- : **ex**port**ation**, -charge- : **dé**charg**ement**, **re**charg**ement**.

- **Dérivation parasynthétique :** quand à première vue il y a un préfixe et un suffixe, mais que le préfixe s’avère faisant partie de la lexie (mot racine). Il s’agit dans ce cas d’un préfixe lexicalisé. Donc la suppression du préfixe et/ou du suffixe aboutit à une forme non-attestée (qui n’existe pas) dans la langue.Exemple :dans **« in**flammable », « in » n’est pas un préfixé ajouté à un mot racine, mais c’est un préfixe lexicalisé, faisant partie de la lexie (du mot mot racine) parce que « flammable » en français n’existe pas et pour signifier le contraire on rajoute « **in**inflammable ». Il en va de même pour les mots « **en**coignure », « **en**colure », « **em**poisonner »…

**5.1.2. Dérivation non-affixale :** se fait par la suppression d’un suffixe ou par recatégorisation

- **Dérivation régressive :** suppression d’un suffixe à partir d’une base**.** Exemples :

Porter : port (suppression de « er »).

Jeter : jet (suppression de « er »).

Bondir : bond (suppression de « ir »).

Demeurer : demeure ((suppression de « r »).

**- Dérivation impropre (récatégorisation) :** elle consiste en la création d’un mot nouveau par simple changement de catégorie grammaticale d’un mot déjà existant.

Exemple :

Verbe qui devient nom : dîner : un dîner, un devoir, un savoir, un pouvoir, un être, le manger, etc.

Adjectif qui nom : le rouge, le noir, le beau, etc.

Nom propre qui devient nom commun : une poubelle, une vénus,

Nom commun qui devient adjectif : une rose : une robe rose.

**5.2. La composition :** un procédé de formation lexicale qui consiste en la formation d’une unité sémantique nouvelle à partir d’éléments qui ont par eux-mêmes une autonomie dans la langue. En effet dans « portefeuille », « porte » et « feuille » sont des unités lexicales ayant un fonctionnement autonome dans la langue. On distingue deux types de composition :

* **Composition populaire :** qui consiste en la juxtaposition de deux mots français ou plus, des mots dont le fonctionnement est libre dans la langue. Exemple : « sac à main », « pomme de terre », « essuie-glace ».
* **Composition savante :** consiste en la juxtaposition de deux mots d’origine grecque ou latine. Ici les deux unités juxtaposées n’ont pas une existence autonome dans la langue. Exemple : philosophie, francophonie, anthropologie… « philo » et « sophie » par exemple sont des unités du grec ancien qui n’ont pas un fonctionnement autonome à elles toutes seules dans la langue.

« philanthrope » :phil(aimer)+anthrope(homme)/ « orthographe » : ortho(correct)+graphe(écriture)

**5.3. Les lexies complexes, syntagmes libres (figés) ou lexicalisés :** la lexie complexe estune séquence figée qui est employée généralement comme expression idiomatique (proverbes, dictons..) et qu’on ne peut ni modifier ni décomposer. Exemple : *il faut laisser du temps au temps, en avoir plein le dos, à vue d’œil, etc.* C’est un type qui pose un certain nombre de difficultés d’identification et d’analyse, c’est pourquoi on recourt à un test de lexicalisation.

Il est à noter qu’il existe d’autres procédés de formation lexicale qui nécessitent le recours à ressources d’une autre langue. « L’emprunt », le « xénisme » et le calque font partie de cette catégorie.

*-* ***Test de lexicalisation (degré de lexicalisation : totale, partielle, inexistante)***

Pour différencier syntagme figée-lexicalisé du syntagme libre, on doit le soumettre à trois critères qui sont :

* l’inséparabilité
* la commutation
* la coordination

Le syntagme lexicalisé-figé : éléments inséparables, commutation possible, coordination impossible.

Exemple :

A. « langue de chat » : dans cette séquence :

* les éléments sont séparables : on peut y ajouter cela : langue de grand/petit chat
* la commutation est impossible : la séquence ne peut pas être remplacée par un mot synonyme
* la coordination est possible : les éléments admettent des expansions, des ajouts : langue de chat et de chien, ou « et de petit chiens »

Il s’agit ici d’un **syntagme libre** : degré de **lexicalisation inexistante.**

B. « langues-de-chat » sont meilleures que les madeleines

* les éléments sont inséparables
* la commutation est possible : ça peut être remplacé par « biscuit » ou « gâteau »
* la coordination est impossible : les éléments n’admettent pas des expansions.

Il s’agit d’un **syntagme** **lexicalisé-figé** : degré de **lexicalisation totale**

C. « prendre la clé des champs »

* les éléments sont séparables : au niveau du premier élément, on peut dire « prendre souvent ou toujours la clé des champs »
* la commutation est possible : « s’enfuir »
* coordination impossible : les éléments admettent des expansions.

Il s’agit ici d’une **lexicalisation partielle**